
Adresse de la société populaire de Gyé-sur-Seine qui fait passer l'extrait du procès-verbal de la fête célébrée pour l'inauguration des bustes de Lepeletier et Marat, lors de la séance du 13 germinal an II (2 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Gyé-sur-Seine qui fait passer l'extrait du procès-verbal de la fête célébrée pour l'inauguration des bustes de Lepeletier et Marat, lors de la séance du 13 germinal an II (2 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 10-11;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_28785_t1_0010_0000_6

Fichier pdf généré le 30/01/2023

Appelés par le Montagnard Guimberteau aux fonctions d'administrateur du district sur la présentation de la Société populaire de la commune d'Amboise, nous avons sacrifié nos intérêts personnels pour nous livrer tout entiers à la chose publique. Quelque pénibles que soient nos fonctions, nous tâcherons de les remplir, non pas à la satisfaction de tous nos concitoyens, car nous savons que des ennemis de la chose publique ont déjà cherché à vous tromper sur les opérations de ce digne républicain, en vous insinuant faussement que l'aristocratie les avoit dirigées, par des adresses et mémoires imprimés qu'ils ont répandus avec profusion.

Citoyens représentants, nous vous dirons la vérité; le district d'Amboise, comme tous ceux de la République, a eu et peut encore avoir des enfans dénaturés, mais la grande majorité de ses habitans est digne de la liberté; aussi toutes les fois que les aristocrates, les royalistes ou les intrigants ont cherché à s'y montrer, ils ont bientôt été forcés de se replier dans leur repaire, pour se soustraire à l'œil de la vigilance.

Les plus grands sacrifices ont été faits dans les différentes circonstances de la Révolution, et avec le plus grand plaisir 55 800 liv. de dons patriotiques pour la commune seule. *La jeunesse du district s'est disputée l'honneur de concourir à la formation des premiers bataillons. Le contingent des 300 000 hommes s'est complété par des inscriptions volontaires. Des dons patriotiques considérables ont été faits pour les défenseurs de la Patrie en habits et argent; 1 000 paires de souliers ont été envoyés sur le champ à l'armée de l'Ouest, dès que les besoins de nos frères ont été connus; mille chemises et 200 paires de souliers sont dans ce moment dans les magasins militaires provenant de différentes communes du district, et singulièrement de celle d'Amboise qui s'est toujours bien montrée. L'argenterie des églises a été envoyée à la Monnoye au nombre de 847 marcs. Les cloches sont descendues des clochers pour se transformer en canons, les pierres se fondent en salpêtre pour foudroyer nos ennemis; le culte de la Raison a pris la place de celui de la superstition; tous les hochets du fanatisme ont été brisés par ceux-mêmes qui naguère les adoroient, et les temples de l'erreur sont devenus ceux de la Raison où les citoyens se réunissent pour s'instruire et célébrer la liberté; les ministres du culte ci-devant catholique s'empresment de rendre leurs hommages à la Raison en remettant leurs lettres de prêtrise, et renoncent à l'exercice du culte de l'erreur et du mensonge; un petit nombre exerce encore ce culte, mais nous espérons que bientôt ils se rendront par l'effet de l'exemple; tous les décrets révolutionnaires sont ici accueillis avec enthousiasme, singulièrement celui du 23 de ce mois qui assure à la République la punition des conspirateurs.*

La confiance est telle dans ce district que les biens d'émigrés sont un objet d'ambition pour tous nos concitoyens. Celui dernièrement vendu qui était estimé 24 580 liv. l'a été 83 390 liv. Jugez, maintenant, Citoyens représentants, si l'esprit public est dans le sens de la Révolution, si le calme s'est maintenu au milieu des horreurs de la famine, et dont les malheureux effets viennent enfin d'être apaisés pour quelques instants par un secours provisoire que la

Commission des approvisionnements de la République vient de nous accorder.

Enfin, nous ne connaissons tous ici pour divinité que la liberté, l'unité et l'indivisibilité de la République et nous avons juré de nous laisser écraser sous les ruines plutôt que de dévier du sentier qui doit nous les conserver. *Continuez de servir la patrie. Restez sur le mont terrible aux ennemis de la Patrie jusqu'à la destruction du dernier des tyrans dans quelque partie du monde qu'il soit, et nous nous continuerons de remplir nos fonctions tant que la confiance de nos concitoyens nous le permettra, toujours avec des intentions pures, une volonté républicaine, et nous poursuivrons jusques dans les derniers retranchements tous les ennemis de la République sous quelques formes qu'ils se présentent.»*

P.c.c. : DEFLANDES (présid.), CULLERRE (secrét.).

7

La société populaire de Gyé-sur-Seine, félicite la Convention sur ses travaux, et l'invite à rester à son poste. Elle fait passer l'extrait du procès-verbal de la fête qu'elle a célébrée pour l'inauguration des bustes de Lepeletier et Marat. La déesse de la liberté n'était point figurée sous les traits du vice, on avait choisi pour la représenter, une citoyenne aux vertus de laquelle la société a cru devoir déférer cet honneur.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (1).

[Gyé-sur-Seine, s.d.] (2).

« Législateurs,

Nous venons dérober quelques-uns des instants que vous consacrez au bonheur du monde pour vous entretenir des honneurs rendus à deux de vos collègues : Lepeletier et Marat, victimes du royalisme expirant. Vous y verrez ceux qui vous attendent, vous verrez combien sont chers à nos cœurs ceux qui comme eux savent mourir pour la patrie.

Instruits de l'arrivée des bustes de ces généreux martyrs, une nombreuse députation de notre Société se réunit sur la place de la liberté à la masse du peuple impatient de concourir au triomphe de ses deux amis. Ce cortège nombreux s'avance pour recevoir ces immortelles victimes et entonne des hymes en leur honneur. Arrivé au char de triomphe qui conduisoit le buste de ces deux héros on s'arrête, une musique champêtre se fait entendre, on répète mille fois ces cris : Honneur aux martyrs de la Liberté, Vive la Montagne. La présence de ces mâles républicains fait passer dans toutes les âmes ce feu, cet enthousiasme sacré qui leur a mérité les derniers des tyrans. Le char s'avance à pas lents précédé de la déesse de la Liberté portant de la main droite une pique surmontée d'un bonnet. Le peuple l'entourne formant une chaîne non interrompue, symbole de l'union et de la fraternité. Les vents, la pluie, l'orage rien n'arrête son ardeur; au milieu de

(1) P.V., XXXIV, 343. Mention dans Bⁿ, 13 germ.

(2) D XXXVIII, doss. III, p. 54.

ses transports d'amour et de reconnaissance, il arrive à la place de la Révolution. Il répète en chœur aux pieds de l'arbre de la Liberté ce couplet chéri : amour sacré de la patrie, il jure mille fois de vivre et mourir pour elle.

Les bustes alors sont déposés sur des brancards ornés de guirlandes; la déesse de la Liberté les couronne. Elle étoit représentée par la citoyenne Rosalie Guyot; nous la nommons car nous aimons à rendre témoignage à ses vertus républicaines. Portés en triomphe à la salle des séances, de nouveaux chants en leur honneur se font entendre. La musique champêtre redouble ses sons et la fête se termine par un banquet civique où tout se réunit, tout se confond pour boire à la même gamelle.

O Montagne, si la fraternité commence à régner parmi les hommes, s'ils commencent à entrevoir l'aurore du bonheur, c'est ton ouvrage. O Montagne, c'est ta masse puissante qui a protégé le vaisseau de l'Etat contre les coups de la tempête. C'est de ton sommet qu'est parti le coup de tonnerre qui a réduit le trône en poudre, c'est de ton sommet qu'est sorti ce rayon de lumière qui a dissipé avec tant de rapidité les préjugés de tant de siècles. Courage; déjà les trônes s'ébranlent, ils chancellent, bientôt les tyrans ne seront plus, le canon républicain sonne leur agonie. Courage, encore un instant; encore quelques efforts et les hommes enfin rentrés sous les lois de la raison et de la nature fixeront d'un œil tranquille et assuré ce que naguère leur débile vue ne pouvoit soutenir. Courage, déjà tu as sauvé la patrie, mais la patrie veut être heureuse par toi, couronne ton ouvrage, reste à ton poste, c'est elle qui te l'ordonne. Tu n'en descendras pour recevoir les témoignages de notre reconnaissance que quand les tyrans à l'échafaud auront reçu le prix de leurs forfaits.»

L. DONGE (*secrét.*).

8

La Société populaire de Puyricard, district d'Aix, département des Bouches-du-Rhône, écrit que le produit de l'argenterie de son église monte à 19 marcs, l'or à 16 deniers 12 grains, et le cuivre à quelque cent livres. Le curé a donné l'exemple à ses voisins de s'armer d'un fusil pour la défense de la patrie.

Elle demande à la Convention de délivrer la République de ses ennemis, d'anéantir tous les hommes perfides ou lâches qui sacrifient la patrie à leurs passions. Elle propose quelques vues sur l'instruction publique. « Les ci-devant seigneurs, dit-elle, ne pouvoient pas ravir l'air que respiroient les vassaux, ils cherchoient à leur ravir les moyens d'instruction, voilà une des causes de nos malheurs. La lumière éclaire notre sol, mais quel jour la raison éclairera-t-elle nos esprits, et triomphera-t-elle dans nos temples? Ce miracle s'opère, il reste à la Convention à l'achever et la République sera éternelle.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité d'instruction publique (1).

(1) P.V., XXX 343. Bⁱⁿ, 18 germ. (1^{er} suppl^t).

[Puyricard, 3 germ. II. Au repr. Granet] (1).

« Citoyen représentant,

La confiance qui vous est due et le plaisir de vous féliciter sur les heureux événements qui intéressent l'honneur et le sort des patriotes de Marseille et de nos contrées, engage la Société populaire de Puyricard à vous faire part de sa satisfaction, et à vous rendre l'organe de ces sentiments auprès de la Convention.

Cette Société est une de celles de la campagne du district d'Aix qui ont donné l'exemple à leurs voisins de terrasser les derniers monuments du fanatisme, le curé, persuadé qu'il n'y auroit plus rien à gagner avec nous, a reçu son congé pour s'armer d'un fusil.

Cette bonne œuvre nous a donné lieu d'en faire une bien meilleure : 19 marcs d'argent, 16 deniers 12 gr. d'or et quelques cent livres de cuivre ont été les produits de cette dernière. L'usage de ces ustensiles sera mieux employé à faire des canons et battre nos fédéralistes, qu'à faire au nom de Dieu la gloriole d'un homme bigarré.

La Société auroit désiré ajouter à cet envoi un sacrifice particulier, mais le peu de ressources de nos cultivateurs les a bornés à faire des souhaits. Le premier, est de dire à la Convention : délivrez nous de nos ennemis, anéantissez les monstres qui trempent la main dans un complot : sacrifiez ces hommes perfides ou lâches qui sacrifient la patrie à leur passion; alors seulement vous pourrez, sans crainte de vous exposer à la proie de ces loups, descendre de la Montagne. Le second est pour les Parisiens; la République est dans la France; mais les vertus sont parmi eux. Là elle triomphe par amour, ailleurs elle règne par la contrainte ou la terreur.

Un dernier souhait est de nous faire envisager que l'espace de six à huit ans pour être reçu dans les écoles publiques soit porté jusqu'à dix ans à leur première ouverture. Cette mesure, et celle de prolonger facultativement le cours de trois ans d'étude, soit en raison des facultés ou des infirmités de l'élève et de la capacité de l'instituteur, mettroit un plus grand nombre d'enfants pauvres à portée de s'instruire partout dans les communes où il n'y avoit pas d'instituteurs publics, et où ils ne songent établir de privé; ces mesures pourroient être applicables seulement aux écoles des mâles.

Citoyen représentant, l'instruction publique fut toujours la pierre d'achoppement de nos seigneurs; ils ne pouvoient pas ravir l'air que respirent les vassaux, mais ces gens-là cherchoient à leur ravir les moyens d'instruction. Voilà une des causes de nos malheurs. La lumière éclaire notre sol, mais quel jour la raison éclairera nos esprits et triomphera dans nos temples. Ce miracle s'opère; il reste à la Convention à l'achever et la République sera éternelle. Prospérité aux Sans-culottes, salut à leurs représentants.»

REYBAUD (*présid.*), NIEL (*secrét.*).

(1) D XXXVIII, doss. II, p. 17.